



ACTUALITÉS DES MARCHÉS

La BCE voit l'inflation revenir à son objectif dès l'année prochaine !

Qu'a annoncé Madame Lagarde à la réunion de la BCE du 7 mars 2024 ?

Comme largement anticipé par le marché, la Banque Centrale Européenne a conservé ses taux directeurs inchangés, le taux de dépôt à la BCE demeure donc à son niveau de 4%. De plus, Madame Christine Lagarde a gardé son biais prudent quant à un prochain assouplissement de sa politique monétaire même si la mise à jour des prévisions économiques laisse entendre que la banque centrale pourrait commencer à baisser ses taux directeurs dans les prochains mois. Le marché s'attend désormais à une première baisse de 25 points de base dès la réunion de juin.

LE GÉRANT



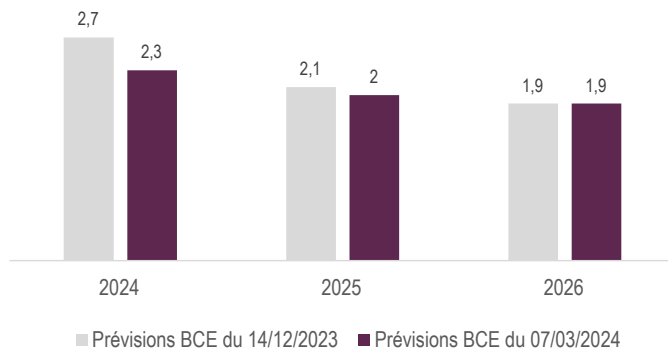
AURÉLIEN BUFFAULT

Directeur des gestions obligataires

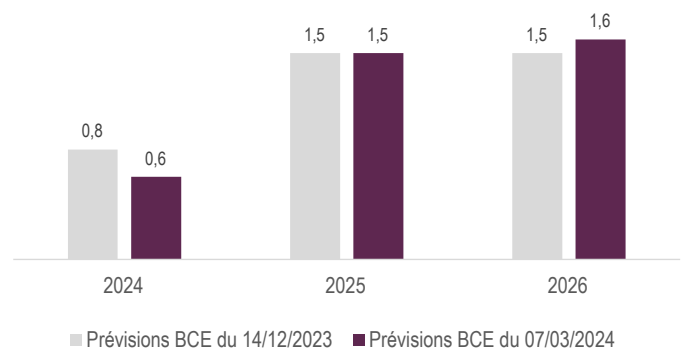
Quels sont les changements de prévisions économiques de l'Institution ?

En revoyant à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2024 et 2025, la BCE a confirmé que son combat contre l'inflation était en passe d'être gagné. L'Institution de Francfort s'attend désormais à une hausse des prix de 2,3% pour cette année (contre 2,7% précédemment), et a surtout indiqué que l'inflation de la Zone Euro devrait revenir à son objectif de 2% dès l'année prochaine :

Prévisions d'inflation en Zone Euro (BCE)



Prévisions de croissance en Zone Euro (BCE)



La croissance qui flirte actuellement avec la récession devrait rester atone dans les prochains trimestres. En effet, la Banque Centrale a revu à la baisse sa prévision de PIB pour 2024 (à 0,6% contre 0,8% précédemment), a conservé son anticipation de croissance pour 2025 inchangée à 1,5%, mais a révisé à la hausse celle de 2026 (1,6% contre 1,5%).

Quelles classes d'actifs faut-il privilégier dans l'environnement actuel ?

Après avoir fortement progressé depuis le début de l'année, les taux à long terme ont connu un mouvement de baisse sur les derniers jours : les références française et allemande à 10 ans restent toutefois à des niveaux supérieurs à ceux de la fin d'année. Par ailleurs, cette tension n'est pas une conséquence de la hausse des anticipations d'inflation mais bien de la progression des taux réels.

Dans ce contexte, si les placements monétaires offrent toujours des rendements attractifs, les supports obligataires se doivent d'être favorisés au sein des allocations. Nous privilégions en particulier les titres d'état et Investment Grade, ces supports offrant des rendements très favorables. Les titres High Yield doivent être abordés de manière beaucoup plus sélective, suite au récent resserrement des primes de risque de cette classe d'actifs alors que les agences de rating anticipent désormais une hausse des taux de défaut.

Disclaimer

Sources : Delubac Asset Management et Bloomberg en date du 07 mars 2024.
Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente.
Les commentaires et analyses reflètent la perception des équipes de Delubac AM sur les marchés financiers et leur évolution ; ils ne sauraient constituer une garantie de performance future. En conséquence, Delubac AM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient.

La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite.
Document non-contractuel.

Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock & Flaticon
Conception : Développement / Marketing Delubac Asset Management
Impression et publication : Mars 2024